

CONFINEMENT ET VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES **Vous n'êtes pas seule, nous pouvons vous aider.**

En cas de danger immédiat, vous pouvez quitter votre domicile à tout moment sans attestation.

* Dans ce PDF, les numéros de téléphone sont cliquables pour appeler directement le service voulu.

17 Vous êtes victime de violences, en danger, contactez la Police ou la Gendarmerie.

114 Numéro d'appel d'urgence par **SMS ou fax**, 24 h/24, 7 jours/7.

Appels d'urgence silencieux de toute personne victime de violences intrafamiliales, pendant la période de confinement

PORTAIL DE SIGNALEMENT PAR TCHAT direct avec un policier ou gendarme Disponible 24 h/24 et 7 jours/7 <https://www.service-public.fr/cmi>

Vous êtes en danger, les **pharmaciens** sont nos partenaires. Ils peuvent vous aider et appeler les forces de l'ordre.

3919 Numéro national d'écoute, d'information et d'orientation sur les violences faites aux femmes

115 Pour un **hébergement d'urgence dans le département. Ouverture 24h /24h.** Accueil dédié aux femmes victimes de violences conjugales (avec ou sans enfant)

119 Pour les enfants victimes de violences :

Allô enfance en danger <https://www.allo119.gouv.fr/>

08 019 019 11 Vous êtes auteur de violences conjugales et souhaitez vous faire aider : contactez la FNACAV.

Vous avez besoin d'être aidé et écouté ? Les contacts en 37

France Victimes 37 : des juristes pénalistes vous répondent. Une psychologue peut vous proposer des consultations par téléphone ou par mail.

02 47 66 87 33 francevictimes37@gmail.com

Centre d'Information pour les droits des femmes et des familles (CIDFF) :

Pour les prises de rendez-vous avec les juristes, une psychologue pour les enfants

02 47 27 54 00 cidf37@orange.fr

Ces deux associations pourront vous accueillir et vous orienter si nécessaire.